

Image not found or type unknown



## sinistre dégat des eaux dans appartement

Par **pieton78**, le **17/03/2012** à **17:31**

Dans un immeuble, l'appartement du 2ème étage est fortement dégradé par l'humidité (plafond; murs)

Apparemment il n'y a pas de fuite en partie privative au 3ème étage.

Il s'agit probablement d'une fuite en partie commune.

Le syndic averti par lettre recommandée ne réagit pas ni ne répond.

Que faire?